

toujours une excuse valable devant Dieu et sa conscience), ce Tertiaire n'a de Tertiaire que la montre ; il n'en a pas le fonds. Le Tiers-Ordre a été pour lui une confrérie ajoutée à d'autres confréries, et non cette augmentation de la vie chrétienne qui s'appelle la vie religieuse. Généralement, lorsque l'Office a été récité comme il convient, le Visiteur peut dire à l'avance que toutes les autres obligations ont été remplies, et rarement il a à modifier cette première impression.

Avant de commencer l'Office, recueillons-nous un moment, quand ce ne serait que quelques secondes. Mettons-nous en présence de Dieu, rappelons-nous que la prière est une grâce toujours nouvelle, que la possibilité de prier est la plus grande miséricorde qui ait été accordée à notre faiblesse ; que, comme il n'existe pas dans la journée une heure qui n'ait été marquée par quelque bienfait général de Dieu, et qui ne soit pour nous l'enveloppe d'une grâce particulière, les parcelles du temps nous étant données pour acheter autant de nouveaux mérites pour l'éternité, nous devons, aussi souvent que cela nous est possible, nous unir à Dieu par la chaîne d'or de la prière, afin de lui redire notre reconnaissance persévérante et de lui exposer nos devoirs incessants.

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIECLE ET SON INFLUENCE

LE RÉFORMATEUR FRANCISCAIN (*Suite*)

DE même que l'Ara-Cœli, les monuments les plus illustres dans l'histoire du Patriarche des pauvres, la Portioncule, l'Alverne, Saint-Damien, les monastères de Grecchio et de Monte-Colombe, etc., sont demeurés l'héritage des Observants. A eux aussi est restée confiée la garde du Saint Sépulcre, des sanctuaires de Bethléem et de Nazareth, des autres Lieux Saints de Palestine.